

Présentation du projet

Commune concernée : Bourg-en-Bresse

Localisation : Le Dévorah et son marais

Type de milieu : Rivière et milieux humides associés

Maître d'ouvrage :

Reyssouze et Affluents
15, Place de la Résistance
01340 Montrevel-en-Bresse
04 74 25 66 65

Chef de projet :

Antoine Bozonnet - Chargé de mission « Ingénierie écologique et hydraulique »

Maîtres d'œuvre : Setec Hydratec, Contre Champ, Eranthis

Entreprises : TChassagne, Fontenat TP, YM Entreprise

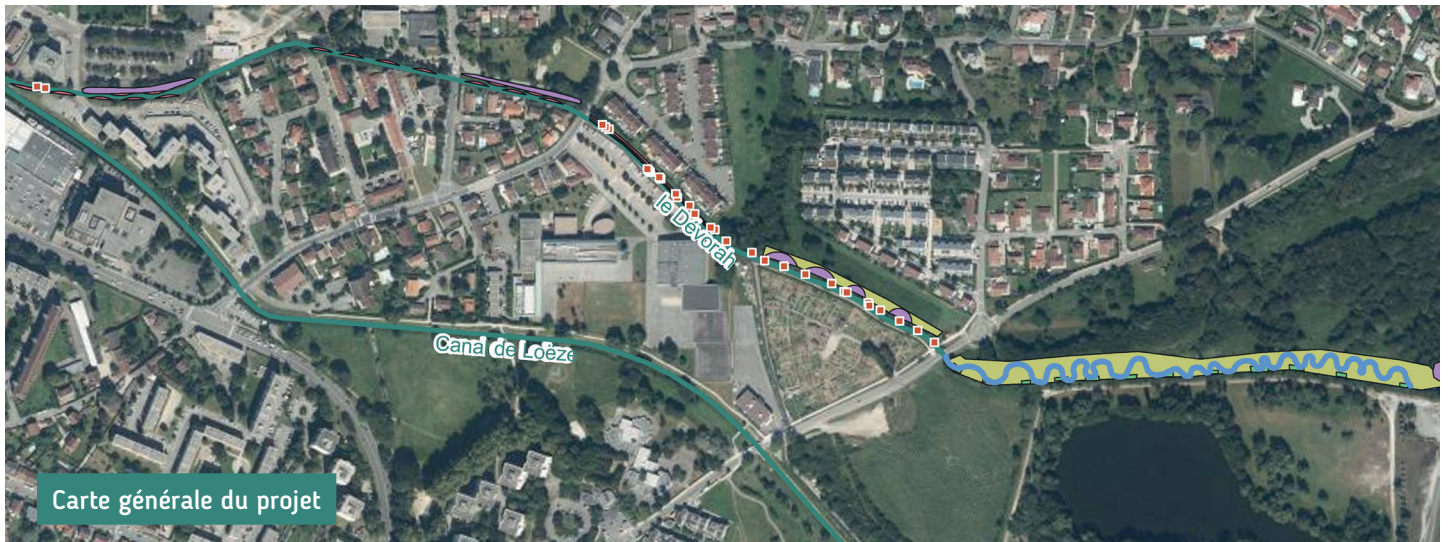


Contexte et historique

Le Dévorah prend sa source à Saint-Just et se jette dans la Reyssouze à Bourg-en-Bresse. Son tracé et sa largeur ont été fortement modifiés depuis les années 60. Ce qu'il reste de son marais s'assèche peu à peu.

Des travaux sont entrepris pour préserver ce cours d'eau et son marais qui abritent une biodiversité très riche.

Description générale du projet



Longs de 1,75km, les travaux se décomposent en deux secteurs géographiques :

- Le marais : Sur 650 m, un nouveau lit sinueux et plus étroit est créé pour le Dévorah. Cela permet de le reconnecter à son marais et de ré-humidifier ce dernier.
- La traversée urbaine : sur 1,1 km, les berges sont aplanies et plantées d'arbres, arbustes et de plantes semi-aquatiques. Cette végétation aide à conserver une eau de qualité et fournit l'habitat de nombreux animaux.

Objectifs

- Améliorer le fonctionnement du marais
- Favoriser la biodiversité dans et autour du cours d'eau
- Préserver la qualité de l'eau

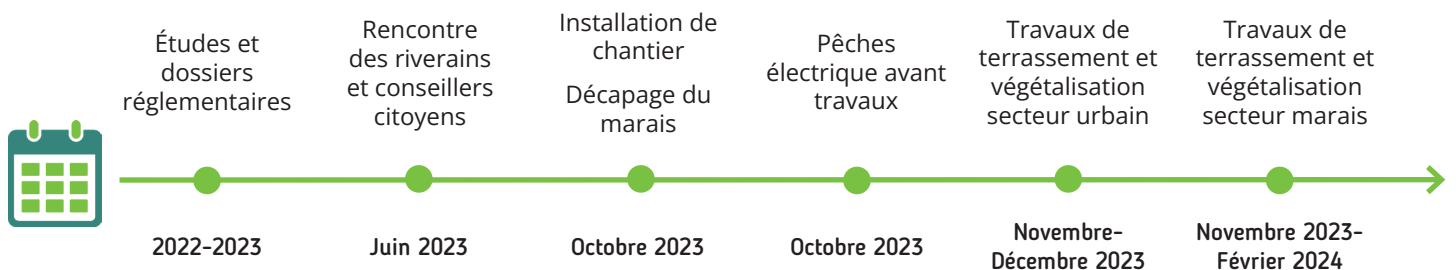
Coût du projet et plan de financement

Coût total du projet : 377 500 € TTC

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : 70 %

Conseil Départemental de l'Ain : 10 %

Calendrier prévisionnel du projet



Détail des opérations

Études et dossiers réglementaires

Les études de conception du projet ont débuté en mars 2022. Elles consistent à dimensionner le projet pour valoriser les espèces présentes dans le cours d'eau et la zone humide tout en vérifiant que le risque inondations n'est pas modifié.

Les inventaires naturalistes ont dénombré 620 espèces flore et 256 espèces faune dont 15 protégées.

Exemples d'espèces présentes : Renoncule scelerate, Laïche paradoxale, Agrion de mercure, Martin-pêcheur d'Europe, Truite fario, Lamproie de Planer, Epinochette, Murin de Daubenton, etc.

Rencontre des riverains et conseillers citoyens

Afin de mettre en place une concertation sur ce projet, 3 réunions avec les riverains et les conseillers citoyens de la Ville de Bourg-en-Bresse ont été organisées. Au total, ce sont 40 personnes qui ont été conviées pour échanger et découvrir ce projet.

Pêches électriques avant travaux



Les poissons présents dans l'emprise des travaux ont été pêchés et déplacés plus en aval avant la réalisation des travaux par la Fédération Départementale de Pêche de l'Ain.

Installation du chantier et décapage du marais



Les travaux ont débuté par le décapage de la zone reméandrée et le stockage des matériaux de recharge (galets, sables, graviers).

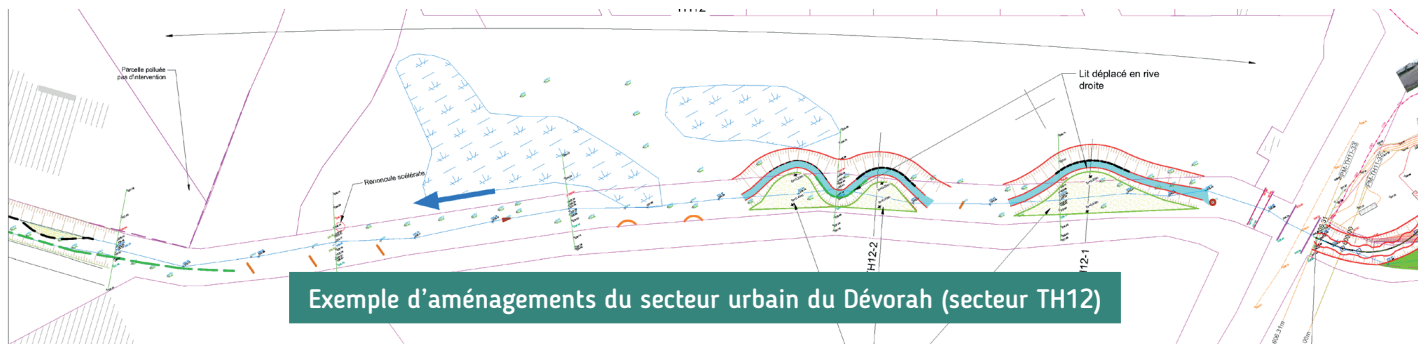
Travaux du secteur marais

Les travaux consistent au reméandrage du Dévorah sur 650 m et au décaissement des remblais amenés au fil du temps. La rivière retrouve ainsi un gabarit naturel et sera reconnectée au marais du Dévorah, permettant d'avoir une zone humide fonctionnelle. Les premiers méandres ont été travaillés par les entreprises de terrassement hors d'eau.



Travaux du secteur urbain

Sur cette zone, le cours d'eau du Dévorah présente une largeur importante et une faible diversité d'habitats. Le projet consiste à recréer des banquettes alternées pour pincer les écoulements et créer des habitats aquatiques. Les arbres et arbustes qui ont tendances à refermer la rivière sont débités et réutilisés pour faire des épis de diversification dans le lit du cours d'eau. Les banquettes et épis ont déjà été mis en place sur 500 mètres linéaires. La végétalisation de ces tronçons par la plantation d'hélophytes (plantes semi-aquatiques), arbres et arbustes sera faite en dernière phase de chantier.



Exemple d'aménagements du secteur urbain du Dévorah (secteur TH12)



Vues des banquettes

Gains attendus

- ➔ Gain sur le marais : une zone humide fonctionnelle est restaurée
- ➔ Gain sur la biodiversité : les habitats humides sont diversifiés et de meilleure qualité pour la faune et la flore
- ➔ Gain sur la recharge de la nappe d'accompagnement du Dévorah
- ➔ Gain sur la qualité de l'eau

Perspectives

- ➔ Réalisation de suivis écologiques (faune et flore)
- ➔ Suivi des populations piscicoles en lien avec la Fédération départementale de pêche de l'Ain
- ➔ Actions pédagogiques en lien avec les établissements scolaires et sociaux du secteur
- ➔ Suivi photographique et des perceptions des citoyens avec l'application Cœur Reyssouze

Partenaires techniques et financiers du projet

